EXPERTISE FRANCE
GROUPE AFD

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

Projet d'appui à la mobilisation des ressources intérieures des collectivités locales en Côte d'Ivoire – PAMRI-CL

Recrutement d'une expertise perlée en fiscalité locale

Termes de référence

www.expertisefrance.fr

Contexte et justification

Depuis 2014, la Côte d'Ivoire est engagée dans un processus de réformes pour assurer durablement la mobilisation des ressources, la transparence, la performance et la redevabilité de son système de gestion des finances publiques. Malgré de nombreuses réformes portées dans le cadre du Schéma Directeur de Réformes des Finances Publiques (SDRFP)[1] et un taux de croissance soutenu, la mobilisation des ressources intérieures en Côte d'Ivoire reste insuffisante pour adresser les enjeux de développement économique et social auxquels le pays doit faire face. Le rendement limité de certains impôts comme la TVA, l'impôt sur les sociétés et l'impôt foncier constitue un frein majeur. En 2024, la pression fiscale est projetée à 14,4% du PIB et à 17% en 2028[2] (en-dessous de la norme de convergence communautaire de l'UEMOA qui la fixe à 20%). A l'échelle des territoires, malgré la transition urbaine en cours et les opportunités qu'elle offre en matière de mobilisation des recettes, l'autonomie financière des collectivités territoriales reste limitée. Moins de 2% du budget de l'Etat sont transférés aux Collectivités territoriales, soit un taux bien en-deçà de la moyenne des pays de l'UEMOA (5%) et de l'objectif communautaire (20%). La proportion des recettes propres se limite à une moyenne de 15,2% du budget des communes ivoiriennes.[3] Le rapport de diagnostic sur la mobilisation des revenus locaux réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Appui à la Gestion des Finances Publiques (PAGeFiP RCI) met en évidence le besoin urgent de moderniser la gestion fiscale locale.

Description du projet

Lancé en avril 2024, le Projet d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures des Collectivités Locales (PAMRI-CL) souhaite contribuer à l'amélioration de la mobilisation des ressources des collectivités locales en Côte d'Ivoire pour renforcer leur autonomie financière, la redevabilité territoriale et garantir un développement local durable. Le projet est financé par la Direction Générale du Trésor (DGT) en France et mis en œuvre par Expertise France. Le PAMRI-CL contribue à la mise en œuvre de la ***Stratégie de Mobilisation des Recettes intérieures à Moyen Terme (SMRT) et du Schéma Directeur de Réforme des Finances Publiques (SDRFP)*** à travers l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales locales, la promotion de la digitalisation des procédures fiscales, l'amélioration du civisme fiscal, le renforcement de la transparence et de la gestion financière des ressources mobilisées, ainsi que l'appui au dialogue multi-niveaux. En soutenant la transparence et la participation citoyenne qui constituent des leviers essentiels de redevabilité fiscale, il contribue également à restaurer la confiance des contribuables.

L'objectif général du PAMRI-CL est de « Contribuer au renforcement stratégique et opérationnel de la mobilisation des ressources propres des collectivités territoriales ivoiriennes ».

Le projet souhaite produire les 3 résultats suivants :

Résultat 1 : Les collectivités territoriales élargissent leur assiette fiscale et améliorent la mobilisation des ressources propres dans un cadre structuré et durable

Résultat 2 : La réforme des systèmes de gestion financière des collectivités territoriales permet une allocation optimale et équitable des ressources, renforce la qualité des services publics et soutient durablement la mobilisation des recettes locales et externes

[1] Le SDRFP a été lancé en 2017. L'axe 4 du plan d'action 2022-2024 traite spécifiquement de la performance de l'administration décentralisée. Le prochain plan d'action découlera de la nouvelle évaluation PEFA nationale en cours. Le Comité national de suivi de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques (CONAFIP) qui suit la mise en œuvre du SDRFP prévoit la mise en place d'un organe spécifique sur les finances locales.

[2] Stratégie national de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) 2024-2028

[3] DGTCP. (2023). Gestion financière et comptable des collectivités décentralisées, rapport annuel exercice 2022. P.67.

Résultat 3 : Les mécanismes de transparence fiscale et de participation citoyenne favorisent une planification locale équitable fondée sur des priorités partagées, condition essentielle à l'amélioration du consentement à l'impôt

Afin de garantir un ancrage institutionnel fort et de pouvoir accompagner efficacement les administrations et collectivités locales bénéficiaires, il est envisagé le recrutement d'un(e) expert(e) perlé en fiscalité locale.

Objectif général de la mission

La mission s'inscrit dans une logique d'assistance technique visant à favoriser l'émergence de solutions adaptées pour garantir une mobilisation des ressources durable. En lien étroit avec les territoires et les directions nationales concernées, l'expert jouera un rôle d'interface entre les pratiques terrain, les réformes en cours et les perspectives d'amélioration du cadre fiscal local.

Objectifs spécifiques de la mission

- Accompagner la réforme du cadre législatif et réglementaire de la fiscalité locale et des transferts de compétences – **25 J/T**
- Renforcer l'utilité politique et l'efficacité des Associations de Pouvoirs Locaux (APL) sur la fiscalité locale et l'autonomie financière des collectivités territoriales – formation d'une journée sur les enjeux de la fiscalité locale en Côte d'Ivoire – **2 J/T**
- Appuyer l'institutionnalisation d'un cadre de concertation national sur la mobilisation des ressources des CT (appui à distance de la DGFIP en France) – **5 J/T**
- Réaliser un diagnostic sur les opportunités fiscales et non fiscales, non exploitées (intégration du secteur informel, nouvelles taxes, identification de niches fiscales, services municipaux sous monétisés, etc.) et des leviers d'amélioration du rendement des taxes existantes dans les communes d'Anyama, Cocody et Tiassalé (appui à distance de la DGFIP en France) – **25 J/T**
- Appuyer l'expérimentation de micro-actions ciblées d'élargissement de la base imposable dans les 3 communes pilotes – **15 J/T**
- Appuyer la synchronisation des outils numériques (base de recensement des contribuables, plateforme de paiement Trésor Pay/Trésor Money, et système d'information SYGIDAN recettes) dans le cadre de la digitalisation du processus de recouvrement des taxes dans les 3 communes pilotes - **10 J/T**
- Appuyer la mise en place de mécanismes tripartites (commune, DGI et Trésor) de contrôle du recouvrement à l'échelle des territoires – **5 J/T**
- Organiser des sessions de formation des acteurs du recouvrement des communes bénéficiaires sur la fiscalité locale (en partenariat avec la DGFIP en France, la DGDDL et le MFB) – études de cas sur les expériences d'Anyama, Cocody et Tiassalé – **5 J/T**
- Participer à un voyage d'études en Afrique sur la fiscalité locale **– 6 J/T**
- Participer à un voyage d'études en France sur la fiscalité locale et l'autonomie financière des collectivités territoriales **– 6 J/T**

Activités principales

- Collecte et analyse de données
- Rédaction de textes règlementaires et de rapports

- Animation de formations, d'ateliers de concertation avec les différentes parties prenantes
- Missions de terrain

Livrables attendus

- Rapport de diagnostic des potentiels fiscaux et non fiscaux dans les communes pilotes
- Note de conception et de suivi des micro actions d'amélioration de la performance fiscale territoriale
- Modules de formation et études de cas sur les enjeux de la fiscalité locale en Côte d'Ivoire (contenu issu de l'analyse du cadre juridique sur la fiscalité locale en Côte d'Ivoire et des diagnostics terrain)
- Note d'orientation pour la synchronisation des outils numériques de la mobilisation des ressources propres des collectivités territoriales et feuille de route pour l'expérimentation dans les 3 communes pilotes
- Note de cadrage sur la mise en place du cadre de concertation national sur la fiscalité locale
- Note sur un modèle de mécanisme tripartites à mettre en place pour le contrôle du recouvrement local et feuille de route pour l'expérimentation dans les 3 communes pilotes
- Compte-rendu de réunion et de rencontres de concertation
- Rapports de mission terrain et voyages d'études
- Rapport de mission final

Profil de l'expert recherché

Qualifications et compétences

- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau master ou équivalent dans le domaine des finances publiques, économie, économie du développement, sciences politique, ou tout autre domaine pertinent pour la mission ;
- Connaissance du contexte de la décentralisation en Côte d'Ivoire et plus spécifiquement de la gestion financière des collectivités territoriales ;
- Sens du relationnel, de la communication et du travail en équipe ;
- Excellentes compétences rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils bureautiques classiques (Word, Excel, Power Point, Outlook)
- Excellent sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Autonomie, flexibilité et réactivité ;
- Excellente maîtrise orale et écrite du français.

Expérience professionnelle

- 10 années d'expérience professionnelle minimum dans les domaines suivants : Gestion des Finances Publiques, fiscalité locale / mobilisation des ressources publiques, gouvernance financière des Collectivités Territoriales (CT), gestion budgétaire, comptable et financière des CT, décentralisation
- Expérience dans la mise en œuvre de réformes de la décentralisation, des finances publiques locales

- Compétences dans le domaine de la mise en œuvre de réformes ; être doté(e) de qualités relationnelles et capacités de dialogue tant avec des politiques que des techniciens ;
- Expérience professionnelle dans l'appui/conseil auprès d'autorités ivoiriennes ;

Durée et modalités de la mission

La mobilisation de l'expertise perlée en fiscalité locale est évaluée à 104 J/T dont 2 missions de 5 jours à l'international (Afrique et France), sur une période de 20 mois.

Lieu de la mission : Côte d'Ivoire (principalement à Abidjan, des déplacements en région sont à prévoir)

Nature du contrat : Contrat de Prestation de Services d'Expertise Individuelle (CPSEI)

Date de démarrage de la mission : 18 août 2025

Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s par cette mission sont invité(s) à soumettre leur dossier avant le 05 août 2025. Expertise France se réserve la possibilité de procéder à la présélection avant cette date.

Documents et informations à fournir

- CV
- Lettre de motivation
- Trois références professionnelles incluant contacts mails et téléphoniques

Date limite de candidature : 05/08/2025 à 10h GMT